

Fiche récapitulative

EEP137 | Economie des réseaux électriques



26

Total d'heures d'enseignement



3

Crédits ECTS



15/09/2025

Début des cours prévu

Programme

Le contexte européen et français

- . Les conditions d'ouverture des marchés de l'électricité
- . Les nouveaux acteurs
- . Les directives et règlements européens, Le code de l'énergie
- . Les codes de réseaux européens

Les organismes de régulations français et européens

- . La Commission de régulation de l'énergie (CRE), ses missions, ses compétences
- . Le Conseil des régulateurs européens de l'énergie (CEER)
- . L'Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)

Les échanges aux frontières

- . Les initiatives régionales
- . Les méthodes d'attribution des capacités d'interconnexion (gestion des congestions)

La planification des investissements

- . Le schéma décennal
- . Le bilan prévisionnel offre/demande d'électricité
- . La programmation pluriannuelle des investissements (PPI)
- . Le schéma de développement du réseau public de transport (RPT)
- . Le programme d'investissement du gestionnaire du réseau de transport
- . Les investissements en distribution

La gestion offre/demande

- . Les programmes de production
- . La levée des congestions
- . Le mécanisme d'ajustement, Le marché de capacité
- . Les effacements

Les méthodologies de tarification

- . Le découpage zonal / nodal, Les timbres d'injection et de soutirage
- . Les tarifs d'utilisation des réseaux publics (TURPE)

La surveillance des marchés

Les marchés de gros

.L'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH)

L'autoconsommation

- . Autoconsommation individuelle
- . Autoconsommation collective
- . Technologie « Blockchain »
- . Microgrids AC/DC interconnectés ou îlotés

Locational Marginal Pricing (LMP)

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Appréhender les règles de sureté de fonctionnement d'un réseau de transport interconnecté en présence d'échanges économiques

et de sources de production décentralisées.

Maîtriser les différentes tarifications de l'électricité dans le cadre des réseaux de distribution. Connaître les échanges économiques dans le cadre de l'autoconsommation individuelle et collective dans les réseaux de distribution.

Compétences :

Savoir déterminer les équipements technologiques permettant d'optimiser le coût de production de l'électricité.

Etre en mesure de choisir des solutions pour lever des congestions.

Savoir analyser des applications de type autoconsommation sur le plan économique.

Prérequis

Posséder les UE suivantes : EEP 101, EEP 102

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Planning

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Modalités	Lieux	Disponibilités	Prochaines sessions *	Tarif indicatif
	En ligne	Semestre 1	15/09/2025	De 0 à 520 €
	En ligne	Semestre 1	Prévue en 2026-2027	De 0 à 520 €
	En ligne	Semestre 1	Prévue en 2027-2028	De 0 à 520 €

*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

Deux sessions d'examen sur table.

Tarif

Mon employeur finance	520 €
Pôle Emploi finance	260 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 78 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 62,40 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Passerelles : lien entre certifications

- LP145B70 - Bloc Industrie : Economie des réseaux électriques

Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ Fiche synthétique au format PDF

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite